



# REGLEMENT

**COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 m  
CARABINE - PISTOLET et TIR SUR APPUI**

**C.D.S.T.O.**



---

**Saison 2020-2021 - OISE**



**Edition du 13 septembre 2020**

# SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
1. DOCUMENTS ABROGES .....	2
2. CATEGORIES ET DISCIPLINES CONCERNEES .....	2
3. ENGAGEMENTS .....	3
4. DEROULEMENT DE LA COMPETITION .....	3
5. CALENDRIER DES MATCHS .....	3
• Le calendrier de principe des matchs : .....	3
• Horaires des séries (identiques lors des 3 tours). .....	3
• Remise des récompenses. ....	3
6. CONDITIONS CLIMATIQUES .....	4
7. DEFINITION DES EQUIPES, CLASSEMENTS .....	4
8. ATTRIBUTION DE LA COUPE .....	4
ANNEXE 1 Conditions d'accès et calendrier des matchs	
ANNEXE 2 Feuille d'engagements	

---

#### Distribution du document :

Destinataires	Nombre	
Présidents de clubs cibles	Amicale Sportive de Tir de Creil	1
	L'Alerte de St Just en Chaussée	1
	L'escopette Picarde	1
	La Cible Clermontoise	1
	Le Ralliement de Margny	1
	Le Réveil d'Auteuil	1
	Noyon Pentathlon Moderne	1
	Société de Tir de Rantigny	1
	Société de tir Warluisienne	1
	Tir de Pont Ste Maxence	1
	Union Fraternelle de Tracy	1
Union Sportive Gouvieux Tir	1	
Président du C.D.S.T.O.	1	
Arbitres de l'Oise		
Responsable Gestion Sportive	1	
Responsable Coupe d'hiver	1	
Responsable Ecoles de Tir	1	
Archive		

---

#### Rappel des différents rectificatifs :

Rectificatif n°	Date	Libellé succinct du rectificatif
1	13 mars 2018	Rédition du règlement par insertion du Tir sur Appui.
2	11 septembre 2018	Modification du tarif d'engagement (Cf. CR AG 2017)
3	30 septembre 2019	Modification Annexe 1
4	13 septembre 2020	Modification Annexe 1, 2 et rubrique COVID-19



## **COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 m et TIR SUR APPUI**

### **PREAMBULE**

Devant les difficultés rencontrées au cours des années précédentes dans le déroulement de cette compétition en particulier le fait fréquemment rencontré de réunir en même temps les 3 tireurs de l'équipe, il a été décidé lors de la réunion du comité directeur du 27 janvier 2006 de calquer cette compétition sur celle existante (Coupe de l'Oise des Ecoles de tir).

Cette « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M », ainsi dénommée, va permettre à tous les tireurs intéressés de participer plus facilement à cette compétition au moment qui leur convient le mieux.

**Nouveau** : le tir sur appui est incorporé à la Coupe de l'Oise d'Hiver avec un classement Indépendant.



### **INFORMATION COVID-19**

Compte tenu des obligations ministérielles et fédérales concernant la pratique du tir en période de la pandémie actuelle du COVID 19 (Voir protocole sanitaire de rentrée sportive de la FFTIR du 17 septembre 2020), **les mesures de sécurité seront à observer scrupuleusement jusqu'à nouvel ordre.**

- **Gel obligatoire à l'entrée du stand.**
- **Port du masque obligatoire sur le pas de tir et lors du match car distanciation de 1 m entre chaque poste de tir ne peut être appliqué.**
- **Désinfection du poste après la fin des tirs (pour la session suivante).**

# REGLEMENT

---

## **1. DOCUMENTS ABROGES**

Le présent règlement remplace l'édition du « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10M » de septembre 2007.

## **2. CATEGORIES ET DISCIPLINES CONCERNEES**

Cette « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M » est ouverte à tous les tireurs licenciés du département qui n'ont pas réalisé une seule fois un point égal ou supérieur au barème repris en ANNEXE 1. **Il n'y a pas de barème de points pour le Tir sur Appui**

Les disciplines sont la carabine et le pistolet précision et carabine et pistolet précision sur appui 10m.

**Les supports doivent être conformes au règlement du tir sur appui 6.0**

*L'utilisation de support personnel est autorisée (le support de l'arme horizontal doit être constitué uniquement d'un matériau rond et lisse d'un diamètre maximum de 50 mm et d'une longueur de 100 mm).*

### 3. ENGAGEMENTS

Tout club n'est pas limité dans le nombre d'engagements répondant aux critères définis précédemment dans n'importe quelle discipline.

Si un club ne peut pas présenter 3 tireurs ou **2 tireurs pour le Tir sur Appui** il peut se regrouper avec un autre club.

Un même tireur ne peut concourir que dans une seule discipline pistolet ou carabine. et pistolet ou carabine sur appui

**Les engagements sont dorénavant individuels et le tarif défini est fixé à 14 €**

Les engagements sont à adresser 15 jours avant la date du premier tour au responsable Gestion Sportive du club organisateur.

Club organisateur « Société de tir de RANTIGNY »

Contacte M. Jean NEEL : [jn-rty-60@live.fr](mailto:jn-rty-60@live.fr)

Le formulaire d'engagement figure en ANNEXE 2.

**Les tireurs sur appui doivent se munir de leur support de tir.**

### 4. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Chaque match se tire sur 40 coups précision avec préparation et essais (15 mn) et 1h00 de match (modification RGS 2013),

1 plomb par carton pour les carabiniers et 2 plombs par carton pour les pistoliers. Les points sont contrôlés à la machine à compter les points RIKA ou similaire.

**Mise au point :** *L'heure indiquée sur le planning de la série correspond au tir du premier plomb de match (conformément aux directives fédérales).*

**La compétition se déroule sur 3 tours suivant le calendrier défini en début de saison selon la place disponible avec les compétitions officielles.**

### 5. CALENDRIER DES MATCHS

- **Le calendrier de principe des matchs :**

Il est repris en ANNEXE 1.

La participation à cette « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M » implique l'acceptation du présent règlement.

- **Horaires des séries (identiques lors des 3 tours).**

Le planning des tirs est établi par le club organisateur, il est envoyé aux clubs engagés.

- **Remise des récompenses.**

A l'issue du 3<sup>ème</sup> tour, la remise des récompenses est faite au club organisateur.

## 6. CONDITIONS CLIMATIQUES

En fonction de conditions climatiques difficiles (*telles que celles rencontrées durant l'hiver 2010-2011*), il appartiendra aux organisateurs de prendre les dispositions nécessaires pour maintenir ou annuler le tour considéré de la compétition. « Le N° de téléphone du tireur est demandé dans l'ANNEXE 2, afin de l'aviser éventuellement d'une annulation d'un tour. ».

Dans le cas de l'annulation d'un tour :

La coupe se jouera sur les tours effectués ou restants.

## 7. DEFINITION DES EQUIPES, CLASSEMENTS

Les équipes ne sont pas définies avant le début de la compétition, il n'y a qu'un seul classement, **les 3 meilleurs scores et les 2 meilleurs scores pour le Tir sur Appui par disciplines et catégories confondues** sont totalisés pour chaque club. Les clubs sont classés du plus fort total au plus faible.

## 8. ATTRIBUTION DE LA COUPE

A l'issue du 3<sup>ème</sup> tour, les 3 meilleurs scores et club obtenus de chacun des 3 tours sont additionnés pour le classement final. Le club obtenant le plus fort total remporte la « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M ».

**Pour le Tir sur Appui ceux sont les 2 meilleurs scores**

Une coupe sera remise aux équipes **carabine** et **pistolet** et une aux équipes sur appui qui se classeront 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Le Président du C.D.S.T.O.



INFO : Retrouvez le nouveau règlement de la Coupe Hiver avec le Tir sur Appui sur le site de la Ligue de Picardie.

Allez sur le site de la Ligue de Picardie / Faire un Clic sur Département Oise / Un Clic sur le Logo du CDSTO / Un Clic sur Découvrez le Nouveau Règlement de la Coupe d'Hiver avec le Tir sur Appui (photos des supports).

<b>CONDITIONS D'ACCES</b> <b>A LA « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M »</b>
---

L'engagement dans cette compétition est subordonné à la condition suivante :

Il ne faut pas avoir réalisé au cours des 3 échelons de la Gestion Sportive (Départementaux, Régionaux, France), des 2 saisons précédentes les points repris dans le barème suivant :

Ces points sont révisés en début de la saison suivante.

Discipline	Minime Cadet	Dame	Junior Senior
Carabine	Open	364	546
Pistolet		360	540

Les tireurs ne remplissant pas les conditions requises (points trop hauts) peuvent s'engager en hors-match.  
Les tireurs sur Appui ne sont pas concernés par les points de qualifications

**Catégories pour le Tir sur Appui** : Séniors et Dames de plus de 66 ans.

<b>CALENDRIER DES MATCHS</b> <b>DE LA « COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 M »</b>
---

Le calendrier suivant est valable pour la saison en cours.

Il est défini lors d'une réunion du C.D.S.T.O. en début de saison et fera l'objet d'un rectificatif au présent règlement dès la connaissance des dates et lieux retenus.

**Société organisatrice :**

**Société de Tir de Rantigny**

**Lieu de la compétition :**

Stand de tir de RANTIGNY (Rue Zacco et Vanzetti), face à la salle des sports.

	Lieu	Dates
1 <sup>er</sup> tour	<b>Société de Tir de Rantigny</b>	10-11 octobre 2020
2 <sup>ème</sup> tour		22-23 novembre 2020
3 <sup>ème</sup> tour		09-10 janvier 2021

**ANNEXE 1**  
**au Règlement Coupe de l'Oise d'hiver 10 m et Tir sur Appui**

2020-2021

**SERIES**  
**SERIES**

**COUPE DE L'OISE 10 m & TIR SUR APPUI**

	N°	Entrée Pas de tir		Essais tir	Début du tir de match	Match		Fin tir
<b>Séries Vendredi</b>	<b>1</b>	16:00		00:15	16:15	01:00		17:30
<b>Séries Samedi</b>	<b>1</b>	08:45		00:15	9:00	01:00		10:15
	<b>2</b>	10:30		00:15	10:45	01:00		12:00
	coupure							
	<b>3</b>	13:30		00:15	13:45	01:00		15:00
	<b>4</b>	15:30		00:15	15:45	01:00		17:00
	<b>5</b>	17:30		00:15	17:45	01:00		18:45
<b>Séries Dimanche</b>	N°	Entrée Pas de tir		Essais tir	Début du tir de match	Tir		Fin tir
	<b>1</b>	08:45		00:15	9:00	01:00		10:15
	<b>2</b>	10:30		00:15	10:45	01:00		12:00
	coupure							
	<b>3</b>	13:30		00:15	13:45	01:00		15:00
<b>4</b>	15:30		00:15	15:45	01:00		17:00	

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DES SOCIETES DE TIR DE L'OISE**

**ENGAGEMENT  
A LA COUPE DE L'OISE D'HIVER 10 m et Tir sur Appui**



**Saison : 2020-2021**

**CLUB** : ..... n° : .....

Nom et Prénom du responsable : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

NOMBRE DE TIREURS	NOM ET PRENOM	N° DE LICENCE	DISCIPLINE CARABINE PISTOLET	TIR SUR APPUI <b>(X)</b>	N° SERIE	CATEGORIE	ENGAGEMENT T <b>14€</b>	N° DE TELEPHONE DU TIREUR (X)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

(x) Le n° de téléphone du tireur servira éventuellement en cas d'annulation du tour suite à intempéries (Cf. cas de l'hiver 2010-2011)

Engagements à retourner au responsable SEC du club organisateur, 15 jours avant le premier tour.